

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2024

Le Conseil communautaire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, légalement convoqué le 13/12/2024, s'est réuni au Théâtre de la Nacelle, en séance publique, sous la présidence de ZAMMIT-POPESCU Cécile, Président.

OBJET DE LA DELIBERATION TARIFS UNIQUES COMMUNAUTAIRES : ADOPTION	
<u>Date d'affichage de la convocation</u> 13/12/2024	<u>Secrétaire de séance</u> BREARD Jean-Claude

Etaient présents : 112

AOUN Cédric, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BERTRAND Alain, BISCHEROUR Albert, BORDG Michaël, BOURE Denis, BOURSALI Karim, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROSSE Laurent, BRUNET Yvette, CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE Stéphan, CHARNALLET Hervé, COGNET Raphaël, COLLADO Pascal, CONTE Karine, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSER Michèle, DE JESUS-PEDRO Nelson, DE LAURENS Benoît, DELRIEU Christophe, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL ASRI Sabah, EL BELLAJ Jamila, ESCRIBANO-OBEJO Maria, FAVROU Paulette, FONTAINE Franck, GARAY François, GAULARD Didier, GIRAUD Lionel, GUILLAUME Cédric, HAFID Karima, HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, HOULLIER Véronique, JALTIER Alec, JAUNET Suzanne, JOREL Thierry, JOSSEAUME Dominique, JUMEAUCOURT Philippe, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LEBouc Michel, LECOLE Gilles, LEFRANC Christophe, LE GOFF Séverine, LEMARIE Lionel, LEPINTE Fabrice, LITTIERE Mickaël, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MALAIS Anne-Marie, MARIAGE Joël, MAUREY Daniel, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guyline, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MINARIK Annie, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NAUTH Cyril, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, NICOT Jean-Jacques, OLIVIER Sabine, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, PHILIPPE Carole, PIERRET Dominique, POURCHE Fabrice, POYER Pascal, PRELOT Charles, PRIMAS Sophie, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Innocente-Félicité, SAUVE Jean-Yves, TANGUY Jacques, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

Formant la majorité des membres en exercice (**141**)

Absent(s) représenté(s) : 22

AIT Eddie a donné pouvoir à ZAMMIT-POPESCU Cécile
BEGUIN Gérard a donné pouvoir à DI BERNARDO Maryse
BERMANN Clara a donné pouvoir à COGNET Raphaël
BLONDEL Mireille a donné pouvoir à HAMARD Patricia
BRUSSEAU Pascal a donné pouvoir à CHAMPAGNE Stéphan
DE PORTES Sophie a donné pouvoir à MOUTENOT Laurent
DIOP Ibrahima a donné pouvoir à HERVIEUX Edwige
GODARD Carole a donné pouvoir à AUFRECHTER Fabien
GRIMAUD Lydie a donné pouvoir à CONTE Karine
HONORE Marc a donné pouvoir à DAZELLE François
KAUFFMANN Karine a donné pouvoir à DE LAURENS Benoît
KERIGNARD Sophie a donné pouvoir à VOILLOT Bérengère
KHARJA Latifa a donné pouvoir à LITTIERE Mickaël
KOENIG-FILISIKA Honorine a donné pouvoir à BISCHEROUR Albert
KONKI Nicole a donné pouvoir à PERSIL Albert
MADEC Isabelle a donné pouvoir à ARENOU Catherine

PELATAN Gaëlle a donné pouvoir à DEVEZE Fabienne
PLACET Evelyne a donné pouvoir à FONTAINE Franck
SAINZ Luis a donné pouvoir à HAFID Karima
SIMON Josiane a donné pouvoir à REBREYEND Marie-Claude
SMAANI Aline a donné pouvoir à DE JESUS-PEDRO Nelson
TELLIER Martine a donné pouvoir à GAULARD Didier

Absent(s) non représenté(s) : 2

CHARBIT Jean-Christophe, SOUSSI Elsa

Absent(s) non excusé(s) : 5

ANCELOT Serge, BENHACOUN Ari, DAUGE Patrick, OURS-PRISBIL Gérard, VOYER Jean-Michel

132 POUR :

AIT Eddie, AOUN Cédric, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BEGUIN Gérard, BERMANN Clara, BERTRAND Alain, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille, BORDG Michaël, BOURE Denis, BOURSALI Karim, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROSE Laurent, BRUNET Yvette, BRUSSEAU Pascal, CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE Stéphan, CHARNALLET Hervé, COGNET Raphaël, COLLADO Pascal, CONTE Karine, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSER Michèle, DE JESUS-PEDRO Nelson, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DELRIEU Christophe, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DIOP Ibrahima, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL BELLAJ Jamila, ESCRIBANO-OBEJO Maria, FAVROU Paulette, FONTAINE Franck, GARAY François, GAULARD Didier, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GRIMAUD Lydie, GUILLAUME Cédric, HAFID Karima, HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JALTIER Alec, JAUNET Suzanne, JOREL Thierry, JOSSEAUME Dominique, JUMEAUCOURT Philippe, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KHARJA Latifa, KOENIG-FILISIKA Honorine, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LEBouc Michel, LECOLE Gilles, LEFRANC Christophe, LE GOFF Séverine, LEMARIE Lionel, LEPINTE Fabrice, LITTIERE Mickaël, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MARIAGE Joël, MAUREY Daniel, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guyline, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MINARIK Annie, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, NICOT Jean-Jacques, OLIVIER Sabine, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, PHILIPPE Carole, PIERRET Dominique, POURCHE Fabrice, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRELOT Charles, PRIMAS Sophie, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Innocente-Félicité, SAUVE Jean-Yves, SIMON Josiane, SMAANI Aline, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

0 CONTRE

1 ABSTENTION :

NAUTH Cyril

1 NE PREND PAS PART :

EL ASRI Sabah

EXPOSÉ

Les tarifs et redevances communautaires (équipements culturels et sportifs, parcs de stationnement, traitement des déchets et fourniture de composteurs, redevances d'occupation du domaine public, etc.) ont été approuvés par de nombreuses délibérations du Conseil communautaire.

Pour une meilleure lisibilité de la politique tarifaire communautaire, il a été décidé la mise en place d'une délibération unique regroupant l'ensemble des tarifs en vigueur listés en annexe, hormis les redevances eau potable et assainissement qui font l'objet d'une délibération à part.

Les tarifs n'ayant pas fait l'objet d'une revalorisation sont mentionnés dans l'annexe.

Il est donc proposé au Conseil communautaire :

- d'abroger les délibérations listées dans l'annexe 1, dès l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs communautaires,
- d'adopter les tarifs communautaires, tels que listés dans l'annexe 2,
- de préciser que les tarifs annuels prendront effet à compter du 1^{er} janvier 2025 (sauf pour la taxe de séjour qui prend effet au 1^{er} janvier 2026),
- de préciser que les tarifs soumis au calendrier scolaire prendront effet à compter du 1^{er} septembre 2025.

Ceci exposé, il est proposé la délibération suivante :

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-10 et L. 5215-20,

VU les statuts de la Communauté urbaine,

VU l'annexe 1 à la présente délibération listant les délibérations du Conseil communautaire fixant en dernier lieu les tarifs et redevances communautaires,

VU l'annexe 2 à la présente délibération listant les nouveaux tarifs et redevances communautaires,

VU l'avis favorable à l'unanimité émis par la Commission 1 - Affaires générales le 10 décembre 2024,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

ARTICLE 1 : ABROGE les délibérations listées dans l'annexe 1, dès l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs communautaires.

ARTICLE 2 : ADOPTE les tarifs communautaires, tels que listés dans l'annexe 2.

ARTICLE 3 : PRECISE que les tarifs annuels prendront effet à compter du 1^{er} janvier 20 (sauf pour la taxe de séjour qui prend effet au 1^{er} janvier 2026).

ARTICLE 4 : PRECISE que les tarifs soumis au calendrier scolaire prendront effet à compter du 1^{er} septembre 2025.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Acte publié ou notifié le : 24/12/2024

Transmis et reçu à la Sous-Préfecture de Mantes-la-Jolie, le : 24/12/2024

Exécutoire le : 24/12/2024

(Articles L. 2131-1 et L. 5211-3 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Délai de recours : 2 mois à compter de la date de publication ou de notification

Voie de recours : Tribunal Administratif de Versailles

(Articles R. 421-1 et R. 421-5 du Code de Justice Administrative)

POUR EXTRAIT CONFORME,
Aubergenville, le 19 décembre 2024

Le Président



ZAMMIT-PAPESCU Cécile

ANNEXE DELIBERATION TARIFS

SPORT – CULTURE – TOURISME.....	2
SPORT	2
<i>Piscines</i>	<i>2</i>
Tarifs des piscines en régie (hors scolaires, clubs ...)	2
Tarifs piscines en régie pour scolaires associations, clubs	3
Tarifs piscines en régie pour collèges	3
<i>Patinoire.....</i>	<i>4</i>
Tarifs entrée & locations.....	4
Tarifs bar	5
<i>Stade nautique international</i>	<i>5</i>
Mise à disposition stade nautique international.....	5
CULTURE	6
<i>Théâtre de la Nacelle</i>	<i>6</i>
Tarifs billetterie	6
Tarifs actions de médiation	6
Tarifs bar	6
Tarifs mise à disposition théâtre de la Nacelle	7
<i>Conservatoire Quincy Jones (tarif billetterie)</i>	<i>7</i>
Tarifs enseignement.....	8
Tarifs location instruments de musique.....	9
Tarifs mise à disposition	10
<i>Médiathèque.....</i>	<i>10</i>
Tarifs.....	10
<i>Centre de la danse.....</i>	<i>11</i>
Tarifs spectacles et ateliers pédagogiques.....	11
Tarifs location de studios	11
<i>Parc aux étoiles</i>	<i>12</i>
Tarifs individuels "dans les murs"	12
Tarifs groupes "dans les murs".....	12
Tarifs Leonard le grand pari de la science (hors les murs)	13
Tarifs locations d'espaces (personnes morales).....	13
Tarifs autres prestations	13
<i>Contrat Local d'Education Artistique (CLEA)</i>	<i>14</i>
TOURISME.....	14
<i>Taxe de séjour</i>	<i>14</i>
<i>Tarifs tournages</i>	<i>15</i>
Redevance occupation domaine public : petite restauration (food trucks).....	16
MOBILITÉS – STATIONNEMENT	17
MOBILITÉS.....	17
<i>Bornes de recharge pour véhicules électriques</i>	<i>17</i>
STATIONNEMENT	18
<i>Parcs de stationnement</i>	<i>18</i>
<i>Gares routières</i>	<i>18</i>
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	21
GRILLE TARIFAIRE IMMOBILIER D'ENTREPRISE	21
<i>Hôtel d'entreprise</i>	<i>21</i>
<i>Tarif incubateur.....</i>	<i>21</i>
VOIRIE – DÉCHETS	22
VOIRIE	22
<i>Gestion immobilière : Conventions GPSEO opérateurs de téléphonie.....</i>	<i>22</i>
<i>RODP : installations de communications téléphoniques.....</i>	<i>22</i>
<i>Redevances de production et de distribution de gaz et d'électricité.....</i>	<i>23</i>
DÉCHETS.....	23
<i>Maitrise des déchets</i>	<i>23</i>
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	24
<i>Offre de services aux communes.....</i>	<i>24</i>
<i>Crématorium des Mureaux</i>	<i>24</i>

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Grille tarifaire immobilier d'entreprise (1^{er} janvier 2025)

Hôtel d'entreprise	<u>Bureaux</u>	<u>Ateliers</u>
Années 1 à 4	140,00 € HT/m²/an	90,00 € HT/m²/an
à partir de la 5 ^{ème} année	Indexation annuelle sur ILC	Indexation annuelle sur ILC

Bâtiment industriel et locatif (BIL)	<u>Bureaux</u>	<u>Ateliers</u>
Années 1 à 4	100,00 € HT/m²/an	80,00 € HT/m²/an
à partir de la 5 ^{ème} année	Indexation annuelle sur ILC	Indexation annuelle sur ILC

Tarif Pépin	<u>Réduction sur tarif plein hôtel</u>
De l'agrément au 36 ^{ème} mois d'existence	-36,00 € HT/m²/an

Tarif incubateur	<u>Forfait</u>
Année 1 à 2	60,00 € HT/mois Franchise 6 mois la 1 ^{ère} année

Domiciliation plein tarif	65,00 € HT/mois
Domiciliation tarif réduit *	35,00 € HT/mois

*le tarif réduit est applicable aux incubés seulement et pour la période d'incubation uniquement